

1986/1987 (Arrêtés du 20 janvier 1986, et du 16 avril 1987)

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Remarque : Une journée de vacances supplémentaire pourra être accordée au cours de l'année scolaire, sur une demande motivée du maire, fondée sur des nécessités locales (« Journée du Maire »).

Remarque : « Lorsque des établissements ou écoles sont appelés à participer à des expériences d'aménagement du temps, les recteurs peuvent déroger, dans la mesure nécessaire à la conduite de cette expérience et pour la durée de celle-ci, aux dispositions du présent arrêté sous réserve qu'il n'en résulte pas une diminution de la durée totale des activités scolaires des élèves. » (Arrêté du 22 mars 1979)

Congés supplémentaires : les samedis 2 mai et 9 mai 1987 (Arrêté du 16 avril 1987)

Zone 1 : Académies de : Créteil*, Paris*, Versailles*, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Rennes

* : les élèves auront classe les mercredis 29 avril 1987 et 6 mai 1987 et le mercredi 7 janvier 1987

Rentrée scolaire des enseignants	Rentrée scolaire des élèves	Toussaint	Noël	Hiver	Printemps	Début des vacances d'été
Le mardi [02-09-1985]	Le mercredi [03-09-1986]	Du samedi [25-10-1986] au jeudi [06-11-1986]	Pour Créteil, Paris et Versailles : Du samedi [20-12-1986] Au mardi [06-04-1987] Pour les autres académies : Du samedi [20-12-1986] au lundi [05-01-1987]	Du samedi [14-02-1987] au lundi [02-03-1987]	Du samedi [11-04-1987] au lundi [27-04-1987]	Le mardi [30-06-1987]

Zone 2 : Académies de : Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Lyon, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen , Strasbourg, Toulouse

Rentrée scolaire des enseignants	Rentrée scolaire des élèves	Toussaint	Noël	Hiver	Printemps**	Début des vacances d'été
Le mardi [02-09-1985]	Le mercredi [03-09-1986]	Du samedi [25-10-1986] au jeudi [06-11-1986]	Du samedi [20-12-1986] au lundi [05-01-1987]	Du samedi [21-02-1987] au lundi [09-03-1987]	Du samedi [18-04-1987] au lundi [04-05-1987]	Le mardi [30-06-1987]

** : Les élèves de la zone 2 auront cours classe les mercredis 6 mai 1987 et 27 mai 1987